

# Parc Beaulieu Crapa

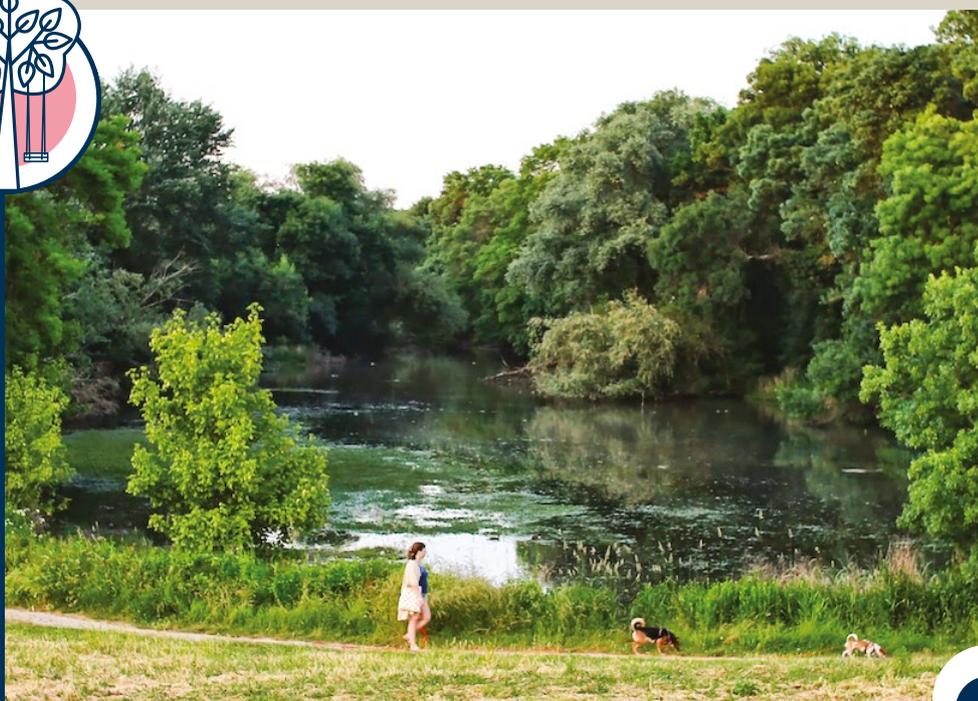


Le parc Beaulieu se réinvente avec vous !



Afin de réfléchir collectivement aux transformations à venir, Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont amorcé une démarche de concertation en février 2024. Celle-ci s'est articulée autour d'un questionnaire, d'une balade, d'un atelier et d'un apéro du projet.

Ces différentes étapes ont permis d'établir un diagnostic partagé, de lister les préconisations des usagers pour le réaménagement du parc mais aussi d'échanger sur son futur nom.



## LA CONCERTATION EN QUELQUES CHIFFRES

**289**

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

**24**

PARTICIPANTS À LA BALADE URBAINE

**20**

PARTICIPANTS À L'ATELIER

**15**

PARTICIPANTS À L'APÉRO DU PROJET

ma rue  
mon quartier  
ma ville



# UN PARC RÉINVENTÉ AVEC LES CITOYENS

## POURQUOI RÉAMÉNAGER LE PARC ?

Aménagé dans les années 1980, le parc nécessite aujourd'hui d'être repensé. Certains équipements sont vétustes et il est nécessaire de l'adapter aux usages actuels tout en renforçant la protection des espaces naturels.

Les objectifs de la collectivité :

- Renforcer le caractère naturel du site
- Restructurer l'entrée du parc
- Créer de nouveaux espaces de jeux et de convivialité
- Affirmer l'identité du parc par un nouveau nom

En parallèle, la collectivité définit également le nouveau plan de gestion du parc. Celui-ci vise à déterminer de nouvelles modalités d'entretien pour les différents espaces du site en fonction des enjeux écologiques identifiés. Un projet de renaturation et de connexion de la boire à la Loire est aussi en cours de réflexion à plus long terme.



La concertation s'est organisée autour de plusieurs thématiques abordées avec les citoyens :

- L'image du parc actuel
- Les activités pratiquées dans le parc
- Les priorités pour le nouveau parc
- La localisation des futures activités dans le parc
- La nouvelle identité du parc

## QUELQUES CHIFFRES

14

HECTARES  
c'est la surface  
du Parc Beaulieu

2

ZONES  
NATURA 2000,  
sites naturels protégés

UN RÉAMÉNAGEMENT PRÉVU D'ICI

2026

UN BUDGET DE

300 000€\*



\* À noter que la collectivité dispose d'une enveloppe budgétaire de 300 000€ pour la réalisation de cette première phase du projet (concertation et études comprises). D'autres leviers financiers pourront éventuellement être activés selon les aménagements qui seront priorités mais les premiers travaux n'ont pas vocation à livrer un parc totalement abouti. De nouveaux ajustements pourront être faits dans les prochaines années.

# QUE PRÉCONISENT LES USAGERS DU PARC ?

Les différentes modalités de contribution à la concertation ont permis aux citoyens de formuler les recommandations suivantes pour le réaménagement du parc :

## 1/ Conserver le caractère naturel du parc

Une grande majorité des participants soulignent les nombreux atouts naturels du parc : les espèces faunistiques et floristiques présentes, son lien à la Loire ou encore son caractère sauvage.

Les participants préconisent principalement :

- Le développement de vues sur la Loire ou d'accès aux berges
- La création d'observatoires faunistiques et floristiques
- Le renforcement de la signalétique pour informer sur les espèces présentes et sensibiliser sur les gestes à respecter
- La sélection de mobiliers sobres, avec un faible impact sur le sol et les arbres

## 2/ Renforcer son accessibilité

De nombreux participants soulignent les difficultés d'accès au parc pour tous les publics et en toute saison. L'entrée du parc est également décrite comme peu attrayante.

Il est ainsi souhaité que les cheminements soient revalorisés, que des stationnements vélos soient ajoutés et que l'entrée du parc soit revalorisée.

## 3/ Conforter le bien vivre ensemble

Les participants émettent, à de multiples reprises, des points de vigilance sur la question des incivilités au sein du parc (nuisances sonores, déchets...). Ils ont également abordé la question de la propreté du parc.

Parmi les propositions formulées pour répondre à ces problématiques figurent la sensibilisation des publics, l'installation de bacs à déchets hermétiques ou encore la création de toilettes sèches et/ou temporaires à partir du printemps. À noter que l'installation de toilettes classiques n'est pas possible en raison du risque inondation.

Des réflexions ont été engagées sur la place des chiens dans le parc sans pour autant qu'une proposition fasse l'unanimité. La création d'un espace canin dédié ne semble pas adaptée pour les propriétaires de chiens.

## 4/ Maintenir des usages et les réorganiser

Durant les différents temps de concertation, les habitants identifient de nombreux usages au sein du parc : activités ludiques, sportives, de promenade, de pique-nique, de repos, contemplatives etc.

De manière générale, les participants sont attachés à l'ensemble de ces usages et préconisent leur conservation moyennant toutefois la **modernisation de certains équipements et/ou leur déplacement dans le parc**. Les espaces de jeux doivent proposer des **aménagements sobres et adaptés au plus grand nombre**.

Les **barbecues** restent des équipements appréciés et il s'agit plutôt de **réfléchir à leur juste implantation**. Des habitants soulignent qu'une implantation à proximité de l'Hôtel de Région pourrait être à étudier puisque cela n'impacterait pas les riverains.

Les participants suggèrent également **d'aménager des espaces de calme et de détente éloignés des espaces d'activités**, plutôt imaginés dès l'entrée du parc.



### EN RÉSUMÉ :

- 1/ Préserver et valoriser la nature présente au sein du parc
- 2/ Modifier les cheminements pour garantir leur accessibilité : par toutes et tous et durant toutes les saisons
- 3/ Mettre en place des aménagements ou des actions pour sensibiliser les usagers du parc au bien vivre ensemble
- 4/ Moderniser et déplacer le mobilier pour l'adapter aux usages actuels du parc

## QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?



La collectivité prévoit de démarrer les travaux d'aménagement du parc d'ici le printemps ou l'été 2025. D'ici là, il est prévu les phases suivantes :

### Septembre-Octobre :

- Choix du futur nom du parc : les modalités de consultation des citoyens seront prochainement communiquées.
- Présentation d'un premier scénario d'aménagement sur lequel les citoyens pourront réagir et formuler des avis.

### Fin d'année 2024 :

- Présentation du plan d'aménagement final.

### Printemps-Été 2025 :

- Démarrage des travaux d'aménagement.

2024

2025



**La ville et la Métropole de Nantes remercient l'ensemble des participants pour leurs contributions sur ce projet !**